



formation  
la FAGE et son réseau  
**représentation**  
innovation sociale  
international  
jeunesse

FAGE - Président  
Julien BLANCHET  
5 rue Frédérick Lemaître  
75020 PARIS

Monsieur le Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

Fait à Paris, le 2 mai 2013

**Objet :** Création d'un groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunes dans les CESER

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis la réforme du Conseil économique social et environnemental (CESE) de 2008, ce conseil bénéficie d'un groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunes. Quatre organisations y sont représentées, dont la FAGE.

Je ne doute pas que vous avez pu constater la qualité des travaux de ce groupe, mais plus que cela, sa capacité à insuffler un souffle nouveau au sein du CESE. Ce groupe a su prendre l'ampleur de sa responsabilité, l'ampleur du défi partagé par l'ensemble de la jeunesse et à quel point il était nécessaire de s'imposer comme un groupe crédible et actif.

C'est aujourd'hui chose faite, avec des productions qui ne sont pas celles de telle ou telle organisation, mais bien celles d'un groupe visant la défense de l'intérêt général.

Alliant consensus et processus démocratique, les organisations étudiantes et mouvements de jeunesse ont su porter des propositions concrètes et pragmatiques qui constituent sans aucun doute des éléments de réflexion indispensables à la politique gouvernementale.

Le Président de la République le 12 juin 2012, déclarait devant les membres du CESE et de nombreux invités que « La France a besoin du CESE », car c'est « là que se retrouvent tous les représentants des forces vives ». Il est heureux de reconnaître à cette assemblée une telle importance.

Pour autant, alors même que l'acte III de décentralisation est en préparation, les Conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux (CESER) ne peuvent bénéficier d'un groupe similaire.

Je sais que le gouvernement a pris des engagements en ce sens lors du Comité interministériel de la jeunesse (CIJ). Effectivement, la FAGE, mais aussi l'ensemble des jeunes a entendu la parole gouvernementale.

Parmi les 47 mesures, le gouvernement énonce :

« Créer des collèges jeunes dans les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux. Comme cela a été proposé par le CESE dans son avis du 12 juin 2012, les CESER seront invités à développer la représentation des organisations de jeunes en leur sein selon des modalités qui pourront faire l'objet d'une disposition réglementaire nationale ».

d'infos sur

[www.fage.org](http://www.fage.org)



formation  
la FAGE et son réseau  
**représentation**  
innovation sociale  
international  
jeunesse

Monsieur le Premier Ministre, les jeunes ont entendu la promesse comme ils ont entendu la priorité gouvernementale dont ils font l'objet; ils attendent maintenant avec une impatience irréfrenable la phase opérationnelle des promesses.

Alors même que trop souvent, les jeunes se sentent « mis à distance » du processus, il est important de les associer à la définition et à la mise en oeuvre des dispositifs et des droits dont ils font l'objet. Cette démarche constitue un levier majeur pour favoriser l'accès des jeunes aux droits sociaux.

Les renouvellements des CESER se dérouleront à l'automne 2013. C'est pourquoi j'attire tout particulièrement votre attention sur l'importance d'une action concrète facilitant la représentation des jeunes. De même il m'apparaît indispensable de préciser que les jeunes n'accepteront pas un dispositif consistant à une nomination de quelques personnalités qualifiées qui seraient des jeunes. La jeunesse attend du gouvernement que « la disposition réglementaire nationale » annoncée lors du CIJ soit celle qui inscrive l'indispensable présence d'un groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunes dans chaque CESER. La FAGE attache une importance particulière à ce que ce soit bien des organisations de jeunes, c'est-à-dire dirigée par des jeunes.

De plus, cela permettrait à l'échelle régionale une plus grande structuration et reconnaissance des mouvements de jeunes, facilitant ainsi le dialogue social grâce à des interlocuteurs identifiés.

Monsieur le Premier Ministre, je sais que cette mesure serait un signal positif envoyé à la jeunesse alors même qu'elle craint pour son avenir et choisit comme réponse à cette angoisse une radicalisation alarmante.

Je suis disponible pour poursuivre l'échange si vous le souhaitez lors d'une éventuelle rencontre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Julien BLANCHET  
Président de la FAGE

**COPIE À :**

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Manuel VALLS

Madame la Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise LEBRANCHU

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève FIORASO

Madame la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, Valérie FOURNEYRON

Monsieur le Conseiller Sport, jeunesse et vie associative du Président de la République, Thierry REY

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental, Jean-Paul DELEVOYE

Mesdames, Messieurs les membres du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, Monsieur Jean-Baptiste PREVOST, Madame Claire GUICHET, Monsieur Antoine DULIN, Madame Marie TRELLE-KANE

d'infos sur

[www.fage.org](http://www.fage.org)